

PSYCHOLOGUES MALTRAITÉS, POPULATION MALMENÉE !!!

Le 10 Juin 2021,

Le mouvement de grève des psychologues du 10 Juin 2021 est important (qu'il soit local, régional ou national). Il s'agit d'informer la population et de montrer notre désaccord face aux décisions politiques.

Pour rappel ces décisions montrent une vision pour l'avenir de notre profession bien différente de celle que nous pouvons avoir de notre métier, des accompagnements que nous proposons aux personnes que nous rencontrons, et des liens avec les autres professionnels. Ces décisions prises sans concertation avec la profession auront et ont déjà un impact fort sur les soins apportés à la population.

Pour rappel les revendications sont les suivantes :

Nous dénonçons la méthode, anti-démocratique, qui ignore ostensiblement les organisations représentatives de la profession et la réalité des pratiques professionnelles.

Nous dénonçons l'intention, manifeste, qui consiste à vouloir contrôler la profession, la mettre sous tutelle, la paramédicaliser, la disqualifier, l'instrumentaliser pour répondre à une idéologie et une volonté politique.

Nous condamnons l'abandon du service public et demandons la création massive de postes de psychologues dans le secteur public. Pendant qu'on chante leurs louanges, les psychologues sont oubliés et délibérément écartés du Ségur dans la FPH (Fonction Publique Hospitalière), pas de revalorisation salariale.

Nous demandons le retrait de l'ensemble des projets et mesures annoncées :

→ Retrait des différentes expérimentations en cours sur le remboursement des consultations et psychothérapies des psychologues, à des tarifs dérisoires qui ne permettent pas de vivre de son travail, et de plus sous contrôle médical;

→ Retrait du cahier des charges de l'ARS Nouvelle Aquitaine et autres régions;

→ Retrait des mesures administratives et des arrêtés imposant des techniques et méthodes exclusives, en particulier celui relatif aux enfants présentant des troubles neurodéveloppementaux. Nous demandons l'accès libre aux psychologues dont la consultation doit être remboursée par la sécurité sociale, et rappelons que plusieurs pétitions dans ce sens rassemblent un nombre considérable de signatures.

Nous exigeons le respect de la loi de 1985, le respect de l'autonomie des psychologues et de la pluralité de leurs méthodes et pratiques.

Les psychologues appellent donc à rejoindre le jeudi 10 Juin 2021 de 12H00 à 14H00 le mouvement local prévu au Parvis du CHU à Poitiers, le mouvement régional prévu à l'ARS de Bordeaux, et le mouvement national prévu devant le ministère de la Santé à Paris.

Les psychologues de la Vienne seront présents sur l'ensemble de ces mouvements.

CGT Laborit, 370 Avenue Jacques Cœur, 86000 Poitiers

Tel : 05 49 44 57 96 — cgt@ch-poitiers.fr